

BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Publications périodiques

Comptes annuels

BINANCE FRANCE SAS

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 000 euros

Siège Social : 1, rue de Stockholm, 75008 Paris, France

905 060 109 R.C.S. Paris

(**“la Société”** ou **“Binance France”**)

COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2024

SOMMAIRE :

I – Bilan au 31 décembre 2024

II – Compte de résultat au 31 décembre 2024

III – Annexe au bilan et compte de résultat (exercice clos le 31 décembre 2024)

IV – Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

I – BILAN AU 31 DECEMBRE 2024 (ACTIF)

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	Amortissements et provisions		31 décembre 2024	31 décembre 2023
		Brut		Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)		-	-	-	-
Frais d'établissement (II)		-	-	-	-
Immobilisations incorporelles		-	-	-	-
Frais de développement		-	-	-	-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires		-	-	-	-
Fonds commercial		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles		-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours		-	-	-	-
Immobilisations corporelles	2	213	(140)	73	133
Terrains		-	-	-	-
Constructions		-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage		-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles		213	(140)	73	133
Immobilisations corporelles en cours		-	-	-	-
Immobilisations financières (1)	3	32	(25)	7	10
Titres de participations		25	(25)	-	3
Créances rattachées à des participations		-	-	-	-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		-	-	-	-
Autres titres immobilisés		-	-	-	-
Prêts		-	-	-	-
Autres immobilisations financières		7	-	7	7
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)		245	(165)	80	143
Stocks et en-cours		-	-	-	-
Matières premières et autres approvisionnements		-	-	-	-
En-cours de production		-	-	-	-
Produits finis		-	-	-	-
Marchandises		-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes		-	-	-	-
Créances (2)	4	-	-	3 816 853	1 753 463
Créances clients et comptes rattachés		-	-	1 091	-
Autres créances		-	-	3 815 606	1 753 463
Charges constatées d'avance		-	-	157	-
Capital souscrit appelé, non versé		-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement		-	-	46 319	10 438
Actions propres		-	-	-	-
Autres titres		-	-	-	-
Instruments financiers à terme et jetons détenus	5	-	-	2 041	7 160
Disponibilités	6	-	-	44 278	3 278
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)		-	-	3 863 172	1 763 901
Frais d'émission des emprunts (V)		-	-	-	-
Primes de remboursement des emprunts (VI)		-	-	-	-
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)		-	-	-	-
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)		245	(165)	3 863 253	1 764 044
(1) Dont à moins d'un an				7	10
(2) Dont à moins d'un an				3 816 853	1 753 463

I – BILAN AU 31 DECEMBRE 2024 (PASSIF)

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Capital		10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		-	-
Écarts de réévaluation		-	-
Écart d'équivalence		-	-
Réserves		15 707	(2 949)
Réserve légale		-	-
Réserves statutaires ou contractuelles		-	-
Réserves réglementées		-	-
Autres réserves		-	-
Report à nouveau		(2 949)	(4 185)
Résultat de l'exercice		18 656	1 236
Subventions d'investissement		-	-
Provisions réglementées		-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	7	25 707	7 051
Provisions pour risques		64	-
Provisions pour charges		-	-
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)	8	64	-
Emprunts obligataires convertibles		-	-
Autres emprunts obligataires		-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		-	-
Emprunts et dettes financières diverses (2)		67 883	6 196
Instruments financiers à terme		-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		753	785
Dettes fiscales et sociales		12 143	2 243
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-
Autres dettes		3 756 702	1 747 770
Produits constatés d'avance		-	-
TOTAL DETTES (1) (III)	9	3 837 482	1 756 993
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		-	-
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)		3 863 253	1 764 044
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		3 837 482	1 756 993
(2) Dont emprunts participatifs		-	-

II – COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2024

En milliers d'euros	Notes	2024 (12 mois)	2023 (12 mois)
Production vendue		74 857	21 946
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		-	-
Autres produits		726	1 796
Total Produits d'exploitation	10	75 583	23 742
Autres achats et charges externes		(46 365)	(11 828)
Impôts, taxes et versements assimilés		(10 324)	(1 276)
Salaire et traitements		(4 706)	(5 943)
Charges sociales		(2 033)	(2 292)
Dotations aux amortissements et dépréciations		(65)	(54)
Dotations aux provisions		(64)	-
Autres charges		(316)	(240)
Total Charges d'exploitation		(63 872)	(21 633)
RESULTAT D'EXPLOITATION	11	11 711	2 110
Produits financiers de participation		-	-
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		-	-
Autres intérêts et produits assimilés		3	-
Reprises sur provisions, dépréciation et transferts de charge		-	-
Différences positives de change		4 177	713
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		-	-
Total Produits financiers		4 180	713
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		-	(25)
Intérêts et charges assimilées		(5)	(215)
Différences négatives de change		(166)	(1 256)
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		-	-
Total Charges financières		(171)	(1 497)
RESULTAT FINANCIER	12	4 009	(784)
RESULTAT COURANT avant impôts		15 720	1 326
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital		6 934	3
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		-	-
Total produits exceptionnels		6 934	3
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		(6)	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		-	(38)
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		-	-
Total charges exceptionnelles		(6)	(38)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	13	6 928	(35)
Impôts sur les bénéfices	14	(3 991)	(55)
Total des produits		86 697	24 458
Total des charges		(68 041)	(23 222)
BÉNÉFICE OU PERTE		18 656	1 236

III – ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT (exercice clos le 31 décembre 2024)

Binance France étant enregistré en tant que prestataire de services sur actifs numériques, ses états financiers doivent être établis selon le Plan Comptable Général et non pas le Plan Comptable des Établissements de Crédit. En conséquence, les actifs numériques conservés pour le compte des clients apparaissent en « Autres créances » et « Autres dettes », comme détaillé dans les notes 1, 4 et 9.

Présentation de l'activité et faits marquants de l'exercice

La société Binance France a été créée le 8 novembre 2021 et ces états financiers, clos le 31 décembre 2024, représentent le troisième exercice comptable et fiscal de la société, d'une durée de 12 mois. Ces états financiers comprennent une comparaison avec l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2023.

Binance France est une plateforme d'échange de crypto-actifs, créée par le groupe Binance, afin de servir les clients résidents français et leur proposer une large offre de services sur actifs numériques.

Binance France a été enregistrée par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF") en tant que prestataire de services sur actifs numériques ("PSAN") le 4 mai 2022 sous le numéro d'enregistrement E2022-037 pour fournir les services de conservation d'actifs numériques, d'achat / vente d'actifs numériques contre monnaie ayant cours légal, d'échange d'actifs numériques contre d'autres actifs numériques et d'exploitation d'une plateforme de négociation d'actifs numériques.

Par suite, Binance France a commencé à servir les clients résidents français pour les services mentionnés ci-avant et, en conséquence, a commencé à enregistrer en 2022 dans son compte de résultat les revenus générés par la fourniture de ces services et, à son bilan, les crypto-actifs conservés pour le compte de ces clients.

L'exercice 2024 s'est déroulé dans la continuité de l'exercice 2023, avec une forte progression de l'activité.

Le 2 mai 2024, la société Binance Holdings (IE) Limited (société de droit irlandais, immatriculée sous le numéro 704567), a cédé 100% de ses actions Binance France à la société Intercorp Holdco SAS (immatriculée sous le numéro 984 909 093 R.C.S. Paris), cette dernière devenant ainsi le nouvel actionnaire unique de Binance France.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président de la société en date du 19 juin 2025.

NOTE 1 : Principes, règles et méthodes comptables

Application des principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de la société ont été élaborés conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises. Celles-ci sont définies par le règlement ANC 2014-03 relatif au Plan comptable général, établi par l'Autorité des normes comptables, mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite, notamment par les règlements ANC 2016-07 et ANC 2020-05.

La Société, répondant aux critères mentionnés dans l'article L123-16 du Code du Commerce, a adopté une présentation de base de ses états financiers. Toutefois, il est à noter que, conformément à l'article L123-16 du Code du Commerce, la Société a adopté une présentation simplifiée du compte de résultat.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes

comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La monnaie fonctionnelle de la société est l'euro et ces états financiers sont présentés en milliers d'euros, sauf si précision différente. Les tableaux suivants comportent des données arrondies individuellement. Les calculs arithmétiques effectués sur la base des éléments arrondis peuvent présenter des divergences avec les agrégats ou sous totaux affichés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, et en accord avec la législation en vigueur. Ces durées sont les suivantes :

- Installations générales et agencements : 10 ans ;
- Installations de télécommunications : 3 ans ;
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans ;
- Mobilier de bureau : 10 ans.

Immobilisations financières (titres de participations)

La valeur brute des titres de participation correspond à leur coût historique.

Les titres de participation et les éventuelles créances rattachées sont évalués, conformément à l'article 221-3 du Plan Comptable Général, à leur valeur d'utilité. Cette valeur, qui correspond à ce que la société accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir, est déterminée notamment :

- à partir des flux futurs de trésorerie ;
- en fonction d'un prix de marché et de l'intérêt à être présent sur le territoire ou le métier contrôlé par la filiale ;
- en fonction de la quote-part des capitaux propres de la filiale détenue.

Si la valeur d'utilité des titres de participation et des éventuelles créances rattachées, ainsi déterminée, devient inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation est enregistrée pour le montant de cette différence.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

La société détient pour le compte de ses clients des jetons au titre des opérations liées au service de conservation pour le compte de tiers d'actifs numériques mentionné au 1° de l'article L. 54-10-2 du code monétaire et financier.

Au 31 décembre 2024, la Société ne satisfait pas les 3 conditions cumulatives mentionnées dans l'article 629-1 du règlement ANC 2020-05 et doit par conséquent comptabiliser ces jetons détenus pour le compte de tiers à l'actif de son bilan, avec pour contrepartie une dette de restitution d'égal montant.

Ces jetons sont comptabilisés par la Société comme des opérations réalisées pour le compte de tiers en qualité de mandataire selon les dispositions de l'article 621-11 du Plan Comptable Général. Ces jetons sont ainsi comptabilisés dans le poste « Autres Créances » à l'actif du bilan et les dettes

afférentes de restitution d'actifs numériques conservés sont reflétées dans le poste « Autres dettes » au passif du bilan.

Les valeurs vénale sont déterminées à la date clôture, sur la base des dernières informations fiables disponibles.

Instruments financiers à terme et jetons détenus

Lorsque la Société détient pour son compte propre des jetons ne présentant pas les caractéristiques de titres financiers, de contrats financiers ou de bons de caisse, sans intention d'utilisation des services associés ou de la livraison des biens associés, ces jetons sont présentés dans le poste « Instruments financiers à terme et jetons détenus ».

Les variations de valeur vénale des jetons détenus sont inscrites au bilan en contrepartie de comptes transitoires à l'actif du bilan en cas de perte latente et au passif du bilan en cas de gain latent. Les valeurs vénale sont déterminées à la date clôture, sur la base des dernières informations fiables disponibles.

En cas de perte latente, une provision pour risque est constituée.

Lors de la cession de ces jetons, les plus et moins-values de cession des jetons détenus sont calculées selon la méthode du coût moyen pondéré d'acquisition (CMP), et sont comptabilisées, selon le cas, en produit ou en charge.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite ont été évalués pour un montant non significatif en raison de l'âge moyen des employés (34 ans) et du rythme de rotation des effectifs.

Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de clôture.

La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « Écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation résulte des produits et charges afférents aux activités courantes de la Société.

Résultat financier

Le résultat financier résulte des produits et charges afférents au financement de la Société, ainsi qu'à la gestion des disponibilités et des différences de change.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel inclut les produits et les charges, qui, par leur nature, leur occurrence ou leur caractère significatif, ne relèvent pas des activités courantes de la Société.

Changements de méthode comptable

Sur l'exercice 2024, la Société a procédé à un changement de méthode comptable relative à la présentation des commissions de parrainage et de courtage au compte de résultat, impactant les postes « Production vendue » et « Autres achats et charges externes » comme détaillé dans les notes 10 et 11. Ce changement a été réalisé afin de refléter de manière plus appropriée la nature de ces flux et de permettre un meilleur suivi de l'activité de la Société.

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

La société Intercorp Holdco SAS, actionnaire unique de la société Binance France, n'a pas l'obligation d'établir des états financiers consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2024 conformément à l'article L233-17 du Code de Commerce.

NOTE 2 : Immobilisations corporelles

Évolution du poste des immobilisations corporelles :

En milliers d'euros	31 décembre 2023	Augmentations	Diminutions	31 décembre 2024
Immobilisations corporelles				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	208	4	-	213
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Total valeurs brutes	208	4	-	213
Amortissements				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	(75)	(65)	-	(140)
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Total amortissements	(75)	(65)	-	(140)
Total valeurs nettes	133	(60)	-	73

Les autres immobilisations corporelles sont composées essentiellement de matériel informatique.

Les augmentations correspondent à des acquisitions. Il n'y a pas eu de mise au rebut au cours de l'exercice.

NOTE 3 : Immobilisations financières

Évolution du poste des immobilisations financières :

En milliers d'euros	31 décembre 2023	Augmentations	Diminutions	31 décembre 2024
Titres de participations	28	-	(3)	25
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	7	-	-	7
Total valeurs brutes	35	-	(3)	32
Dépréciation titres de participations	(25)	-	-	(25)
Dépréciation créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Dépréciation titres immobilisés de l'activité de portefeuille	-	-	-	-
Dépréciation autres titres immobilisés	-	-	-	-
Dépréciation prêts	-	-	-	-
Dépréciation autres immobilisations financières	-	-	-	-
Total dépréciations	(25)	-	-	(25)
Total valeurs nettes	10	-	(3)	7

Au cours de l'exercice 2024, la valeur brute des titres de participation a diminué de 3 milliers d'euros en conséquence de la cession de la filiale Binance Spain SL.

Le détail des titres de participations est présenté dans la note sur les informations relatives aux filiales.

Les autres immobilisations financières correspondent à des dépôts de garantie pour des locations immobilières.

NOTE 4 : Créances

Détails et ventilation du poste par échéances :

En milliers d'euros	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	A plus de 5 ans
Créances Clients et Comptes rattachés	1 091	1 091	-	-
Autres créances	3 799 155	3 799 155	-	-
Personnel	-	-	-	-
Impôts et taxes	250	250	-	-
Groupe et associés	16 200	16 200	-	-
Total autres créances	3 815 606	3 815 606	-	-
Charges constatées d'avance	157	157	-	-
Capital souscrit appelé, non versé	-	-	-	-
Total créances au 31 décembre 2024	3 816 853	3 816 853	-	-
Total créances au 31 décembre 2023	1 753 463	1 753 463	-	-

Le poste des autres créances correspond principalement aux actifs numériques conservés pour le compte de tiers (clients de Binance France), qui s'élevaient à 3 756 702 milliers d'euros au 31 décembre 2024, ainsi qu'à des prêts accordés aux clients, pour un montant de 42 453 milliers d'euros.

Le poste des Créances Clients et Comptes rattachés correspond aux intérêts courus non échus sur les prêts accordés aux clients.

Le poste Groupe et associés correspond aux créances avec des entreprises du même groupe que Binance France ou avec des entreprises associées, non réglées à la clôture, qui s'élevaient à 16 200 milliers d'euros au 31 décembre 2024.

Le poste des charges constatées d'avance pour 157 milliers d'euros au 31 décembre 2024 regroupait trois factures reçues et payées en 2024, se rapportant à des dépenses engagées au titre de l'exercice 2025.

Au 31 décembre 2024, la Société ne détenait aucun produit à recevoir.

NOTE 5 : Instruments financiers à terme et jetons détenus

Le poste instruments financiers à terme et jetons détenus est uniquement composé de jetons détenus pour compte propre.

Détails des jetons détenus pour compte propre :

Au 31 décembre 2024	Nombre de jetons	Valeur vénale en milliers d'euros
Jetons détenus	2 994 407 193	2 041
Jetons auto-détenus	-	-
Jetons donnés en garantie	-	-
Jetons empruntés	-	-
Total instruments financiers à terme et jetons détenus	2 994 407 193	2 041

Les jetons détenus sont composés de crypto-actifs USDT et USDC pour un total de 796 milliers d'euros et d'autres crypto-actifs divers pour 1 245 milliers d'euros.

NOTE 6 : Disponibilités

Détails des disponibilités :

En milliers d'euros	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Comptes courants bancaires	2 398	2 924
Comptes à termes	-	-
Autres organismes financiers	41 880	354
Total disponibilités	44 278	3 278

Les disponibilités sont composées de dépôts bancaires à vue pour 2 398 milliers d'euros et de 41 880 milliers d'euros détenus sur la plateforme Binance au 31 décembre 2024.

NOTE 7 : Capitaux propres

Évolution du poste des capitaux propres :

En milliers d'euros	Capital	Primes	Réserves et Report à nouveau	Résultat	Total
Capitaux propres d'ouverture (31 décembre 2023)	10 000	-	(4 185)	1 236	7 051
Augmentation de capital	-	-	-	-	-
Affectation du résultat de l'exercice antérieur	-	-	1 236	(1 236)	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	18 656	18 656
Capitaux propres de clôture (31 décembre 2024)	10 000	-	(2 949)	18 656	25 707

Au 31 décembre 2024, le capital social était composé de 10 000 000 d'actions d'une valeur nominale de 1 euro.

NOTE 8 : Provisions pour risques et charges

Évolution du poste des provisions pour risques et charges :

En milliers d'euros	31 décembre 2023	Augmentations	Diminutions	31 décembre 2024
Provisions pour risques	-	64	-	64
Provisions pour charges	-	-	-	-
Total provisions pour risques et charges	-	64	-	64

Les provisions pour risques, s'élevant à 64 milliers d'euros, reflètent les obligations éventuelles résultant d'un litige en cours au 31 décembre 2024.

NOTE 9 : Dettes

Détails et ventilation du poste par échéances :

En milliers d'euros	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Groupe et associés	63 337	63 337	-	-
Total emprunts et dettes financières diverses	63 337	63 337	-	-
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et Comptes rattachés	753	753	-	-
Dettes fiscales et sociales	8 214	8 214	-	-
Autres dettes financières	-	-	-	-
Dettes fiscales (impôt sur les bénéfices)	3 930	3 930	-	-
Autres dettes	3 761 249	3 761 249	-	-
Instruments financiers à terme	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
Total dettes au 31 décembre 2024	3 837 482	3 837 482	-	-
Total dettes au 31 décembre 2023	1 756 993	1 756 993	-	-

Le poste groupe et associés comprend des dettes courantes avec des entreprises du même groupe que Binance France ou avec des entreprises associées, non payées à la clôture de l'exercice. Ces dettes sont principalement liées au mécanisme de prix de transfert pour l'exercice 2024.

Le poste autres dettes correspond principalement aux dettes de restitution d'actifs numériques conservés pour le compte de tiers (clients de Binance France), pour 3 756 702 milliers d'euros.

La société n'a pas de dettes garanties par des sûretés réelles.

Charges à payer incluses dans les postes de dettes suivants :

En milliers d'euros	2024
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	-
Dettes fournisseurs et Comptes rattachés	594
Dettes fiscales et sociales	7 774
Autres dettes financières	-
Dettes fiscales (impôt sur les bénéfices)	3 930
Autres dettes	-
Total charges à payer	12 297

NOTE 10 : Produits d'exploitation

Détails et ventilation du poste par catégorie :

En milliers d'euros	2024	2023
Produits activité PSAN	74 857	21 946
- dont commissions	69 473	20 108
- dont intérêts	5 384	1 838
Autres produits	726	1 796
Total produits d'exploitation	75 583	23 742

Les produits d'exploitation correspondent aux revenus générés par Binance France au travers de son activité de prestataire de services sur actifs numériques pour les postes commissions et intérêts, et à des refacturations aux entreprises associées pour le poste autres produits.

Détails et ventilation du poste par zone géographique :

En milliers d'euros	2024	2023
France	74 166	23 742
Europe (hors France)	-	-
Reste du monde	1 417	-
Total produits d'exploitation	75 583	23 742

NOTE 11 : Résultat d'exploitation

Détails du résultat d'exploitation :

En milliers d'euros	2024	2023
Production vendue	74 857	21 946
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	-	-
Autres produits	726	1 796
Total Produits d'exploitation	75 583	23 742
Autres achats et charges externes	(46 365)	(11 828)
Impôts, taxes et versements assimilés	(10 324)	(1 276)
Salaire et traitements	(4 706)	(5 943)
Charges sociales	(2 033)	(2 292)
Dotations aux amortissements et dépréciations	(65)	(54)
Dotations aux provisions	(64)	-
Autres charges	(316)	(240)
Total Charges d'exploitation	(63 872)	(21 633)
RESULTAT D'EXPLOITATION	11 711	2 110

Les charges d'exploitation correspondent aux dépenses courantes effectuées par Binance France pour le bon déroulement de ses activités.

Le poste des autres achats et charges externes comprend notamment les charges liées à la politique de prix de transfert. Cette dernière, en conformité avec les principes de l'OCDE, se compose de frais de services visant à rémunérer les services fournis par le groupe Binance à Binance France et des redevances visant à rémunérer notamment la technologie et la marque détenues par le groupe Binance.

Il est à noter que la Société a procédé à un changement de méthode comptable relative à la présentation des commissions de parrainage et de courtage sur l'exercice 2024 pour un montant total de 1 103 milliers d'euros :

- Sur l'exercice 2023, ces commissions de parrainage et de courtage étaient incluses en réduction du poste « Production vendue » ;
- Sur l'exercice 2024, ces commissions de parrainage et de courtage sont incluses dans le poste « Autres achats et charges externes ».

Comparaison du résultat d'exploitation avant et après le changement de méthode comptable (retraitement) pour les commissions de parrainage et de courtage sur l'exercice 2023 :

En milliers d'euros	2024	2023 (avant retraitement)	2023 (après retraitement)
Production vendue	74 857	21 946	23 049
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	-	-	-
Autres produits	726	1 796	1 796
Total Produits d'exploitation	75 583	23 742	24 845
Autres achats et charges externes	(46 365)	(11 828)	(12 931)
Impôts, taxes et versements assimilés	(10 324)	(1 276)	(1 276)
Salaire et traitements	(4 706)	(5 943)	(5 943)
Charges sociales	(2 033)	(2 292)	(2 292)
Dotations aux amortissements et dépréciations	(65)	(54)	(54)
Dotations aux provisions	(64)	-	-
Autres charges	(316)	(240)	(240)
Total Charges d'exploitation	(63 872)	(21 633)	(22 735)
Résultat d'exploitation	11 711	2 110	2 110

NOTE 12 : Résultat financier

Détails du résultat financier :

En milliers d'euros	2024	2023
Revenus financiers de participation	-	-
Revenus des autres valeurs mobilières	-	-
Intérêts et produits (charges) assimilés	(3)	(215)
Dotations/reprises sur provisions et dépréciations	-	(25)
Différences de change positives (négatives)	4,012	(543)
Revenus nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Résultat financier	4,009	(784)

Le résultat financier correspond principalement aux différences de change positives générées par la conversion des revenus en euros.

NOTE 13 : Résultat exceptionnel

Détails du résultat exceptionnel :

En milliers d'euros	2024	2023
Produits et charges exceptionnels sur opérations de gestion	(6)	-
Produits et charges exceptionnels sur opérations en capital	6 934	(35)
Dotations/reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	-	-
Résultat exceptionnel	6 928	(35)

Les produits et charges exceptionnelles sur opérations en capital proviennent de la cession de la filiale Binance Spain SL.

NOTE 14 : Impôts sur les bénéfices

Détails et ventilation du poste par catégorie :

En milliers d'euros	Base fiscale	Taux d'imposition	Impôts sur les sociétés
Résultat courant avant impôts	14 726	25% + 3.3%	3 779
Résultat exceptionnel	826	25% + 3.3%	212
Total impôt sur les bénéfices (2024)	15 552		3 991
Résultat courant avant impôts	257	25%	64
Résultat exceptionnel	(35)	25%	(9)
Total impôt sur les bénéfices (2023)	222		55

La Société a constaté une charge d'impôt sur les bénéfices de 3 991 milliers d'euros sur l'exercice 2024 comprenant l'impôt sur les sociétés (25%) et la contribution sociale (3,3%).

Éléments susceptibles d'être à l'origine d'un allègement ou d'un accroissement de la dette future d'impôts sur les bénéfices :

Éléments	Montant	Impact sur la dette future d'impôts
Provisions	1 703	Réduction potentielle

NOTE 15 : Informations au titre des transactions effectuées avec les parties liées

Détails des transactions significatives et non conclues aux conditions normales de marché avec les parties liées :

Désignation de la partie liée	Nature de la relation avec la partie liée	Montant en milliers d'euros au 31 décembre 2024	Autres informations
Nest Services Limited	Entreprise associée	37 906	Emprunt
Binance Investment Co	Entreprise associée	4 547	Emprunt

Les transactions mentionnées ci-avant correspondent à des prêts accordés par les parties liées à la Société, sans intérêts.

NOTE 16 : Informations relatives aux opérations et engagements envers les organes d'administration, de direction ou de surveillance

Détail et ventilation des rémunérations allouées :

En milliers d'euros	2024	2023
Direction	21	-
Conseil de surveillance	295	240
Total des rémunérations allouées	316	240

La Société a attribué une rémunération totale de 316 milliers d'euros, dont 21 milliers d'euros ont été versés à la direction au titre de leur mandat social de dirigeant, et 295 milliers d'euros ont été alloués aux membres du conseil de surveillance.

NOTE 17 : Honoraires des commissaires aux comptes

Détails des honoraires des commissaires aux comptes :

En milliers d'euros	2024	2023
Honoraires afférents à la certification des comptes	227	218
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	-	-
Total honoraires des commissaires aux comptes	227	218

Les honoraires des commissaires aux comptes, RSM Paris, sur l'exercice 2024 s'élèvent à 227 milliers d'euros.

NOTE 18 : Évènements postérieurs à la clôture

Néant.

NOTE 19 : Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

Au 31 décembre 2024, la Société avait reçu de ses clients des garanties constituées de bons du Trésor américain, pour un montant total de 4 821 milliers d'euros.

La Société n'a consenti aucun engagement hors bilan.

NOTE 20 : Informations relatives à l'effectif

Répartition des effectifs par catégorie :

	2024	2023
Ouvriers	-	-
Employés, techniciens, agents de maîtrise	1	3
Cadres et ingénieurs	26	26
Total effectif moyen	27	29

L'effectif moyen au cours de l'exercice s'élève à 27 employés.

NOTE 21 : Informations relatives aux filiales

Informations financières en milliers d'euros / Filiale	BSCN Technologies Services (Germany) GmbH
Capital	25
Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	(931)
Quote-part du capital détenue	100%
Valeur comptable brute des titres détenues	25
Valeur comptable nette des titres détenues	-
Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursées	-
Montant des cautions et avals données par la société	-
Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (2024)	84
Résultat du dernier exercice clos (2024)	906
Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	-

La filiale Binance Spain SL n'est plus mentionnée dans le tableau ci-dessus du fait de sa cession au cours de l'exercice 2024.

IV – RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Binance France S.A.S

Siege social : 1, rue de Stockholm - 75008 Paris

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 000 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société Binance France SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Binance France SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable décrit dans la note 1 « Principes, règles et méthodes comptables - Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels relatif la présentation des commissions de parrainage et de courtage au compte de résultat impactant les postes « Production vendue » et « Autres achats et charges externes ».

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note 1 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation, présentation et valorisation des jetons détenus pour compte de tiers. Dans le cadre de nos travaux, nous nous sommes assurés que ces méthodes sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2020-05 du 24 juillet 2020 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 et nous nous sommes assurés que les notes 1, 4 et 9 de l'annexe fournissent une information appropriée.
- Les notes 9 « Dettes » et 11 « Résultat d'exploitation » de l'annexe font référence à la politique de prix de transfert mise en place entre les différentes entités du groupe. Dans le cadre de nos travaux, nous nous sommes assurés que la documentation et les méthodes utilisées sont conformes aux dispositions des règlements ANC n°2020-05 du 24 juillet 2020 et ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 et nous nous sommes assurés que les notes 9 et 11 de l'annexe fournissent une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 30 juin 2025

Le commissaire aux comptes, **RSM Paris**

Société de Commissariat aux Comptes, Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Ratana LYVONG, Associé